



L'emploi des immigrés en France

Fiche pédagogique réalisée par : Stéphane Carré

Fonction : professeur de sciences économiques et sociales

Établissement : Lycée Picasso, Fontenay-sous-bois (94)

Année scolaire : 2010/2011

■ Résumé :

L'emploi des immigrés est souvent assimilé en France à l'emploi non qualifié, pourtant les immigrés occupent aussi des emplois très qualifiés. A travers l'exemple des médecins roumains, on pourra étudier les raisons qui expliquent l'appel à une main d'œuvre étrangère très qualifiée en France ainsi que les atouts qui permettent de changer de pays (diplômes et connaissance de la langue française principalement).

Par la suite l'étude comparée des emplois des « natifs » et des immigrés permettra de montrer qu'en termes relatifs, les immigrés sont cependant sous représentés dans les emplois très qualifiés et à l'inverse sur-représentés dans les emplois pas qualifiés (à travers l'exemple de la catégorie des employés de service direct aux particuliers).

■ Public (classe) :

Élèves de seconde suivant l'enseignement d'exploration de sciences économiques et sociales.

■ Discipline (s) :

Sciences économiques et sociales.

■ Durée et nombre de séances :

1 h

■ Objectifs disciplinaires :

A travers l'exemple de l'immigration et en lien avec le chapitre « Le diplôme, un passeport pour l'emploi »,

- Revoir les notions d'emploi et d'emploi très/non qualifié (savoir)
- Analyser le rôle du diplôme dans l'accès à l'emploi très qualifié (savoir)
- Apprendre à lire et à utiliser des données statistiques dans un tableau (savoir-faire)
- S'initier à la méthode comparative en sciences sociales (savoir-faire)

■ Prolongements possibles :

Possibilité de poursuivre le travail sur une deuxième séance en analysant l'évolution des qualifications et des emplois des immigrés, dans le temps.

■ Place dans la programmation :

Ce travail fait suite au thème, « Le diplôme, un passeport pour l'emploi », il permet de prolonger ce qui a été fait sur ce chapitre en réutilisant les notions déjà vues (emploi, qualifications) pour étudier le thème de l'immigration. La séquence étudiera notamment le lien entre la détention d'un diplôme et la qualification de l'emploi. Cette séance peut donc se dérouler sous forme de cours en classe entière ou en demi-groupe (TD). Notons toutefois que la notion d'immigration ne fait toutefois pas partie du référentiel du programme de SES de seconde.

Cette séquence s'inscrit d'autre part dans un projet interdisciplinaire et artistique mené au lycée Picasso en 2010/2011 intitulé « D'un point à l'autre », portant sur les migrations au sens large.

■ **Références ou extrait(s) du programme correspondant :**

Programme de SES de classe de Seconde, Bulletin officiel spécial n° 4 du 29 avril 2011.

« À partir de données chiffrées, on analysera la relation entre le niveau et la nature des études poursuivies et l'accès à un emploi plus ou moins qualifié. On montrera que la poursuite d'études supérieures est un investissement en capital humain mais qu'elle est aussi influencée par le milieu social. »

Notions à découvrir: emploi, qualification, capital humain.

■ **Objectifs et déroulement des séances ou ateliers :**

Séance 1 : **Emplois et niveau de diplôme des immigrés en France**

Objectifs :

- Comparer le niveau de qualification des emplois des immigrés et des natifs
- Analyser le lien entre le niveau de diplôme des immigrés et les emplois occupés par les immigrés
- Lire et utiliser des données statistiques (en %)

Notions : emploi, qualification

Supports :

Document audio (émission de radio RTL)

Document statistique (INSEE)

Fiche élève : Pourquoi les immigrés n'ont-ils pas les mêmes emplois que les personnes nées en France?

Déroulement :

Étape n°1 :

Prérequis :

Revoir à l'oral avec les élèves les notions d'emploi, d'emploi très qualifié/non qualifié et d'immigration (La notion d'émigration figure dans le programme d'Histoire géographie de 2de (« L'émigration d'Européens vers d'autres continents, au cours du XIX^e siècle »), elle peut servir de point d'appui pour définir l'immigration.

■ **Étape n°2: un exemple d'emploi très qualifié : le cas des médecins roumains en France**

Support :

Emission de la station de radio RTL de la série intitulée « Société santé » : « Heureux comme un médecin roumain en France », interview de Thomas Prouteau, réalisée le 17/08/2010 : « Rencontre avec Olga, qui s'est installée comme médecin dans un village du Loiret » ;

Source : <http://www.rtl.fr/actualites/vie-pratique/article/heureux-comme-un-medecin-roumain-en-france-5948219476>

Consigne :

Écouter le document proposé et répondre aux questions suivantes :

- Pourquoi la France manque-t-elle de médecins ?
- Pourquoi les médecins immigrés sont-ils souvent originaires de Roumanie?

Étape n°3 : Comparer les emplois des immigrés et des personnes nées en France

Catégorie socioprofessionnelle	Ensemble (en %)	
	Population non immigrée	Population immigrée
Agriculteur	2,8	0,7
Artisan, commerçant chef d'entreprise	5,8	8,2
Cadre, professions intellectuelles supérieures	15	10,4
Professions intermédiaires	22,3	12,3
Employé	29,4	27,8
- dont employé de services direct aux particuliers*	5,6	12,3
Ouvrier	24,7	40,5
- dont ouvrier qualifié	16,4	23,4
- dont ouvrier non qualifié	8,3	17,1
Ensemble	100	100
Part des non qualifiés au sein des ouvriers	33,6	42,2

Champ: personnes actives ayant un emploi, hors militaires du contingent.

Source: Insee, enquête Emploi, 2002

*Aide à domicile, serveur, gardien, employée de maison, gardienne d'enfants, coiffeur, aide de cuisine...

Lecture: 42.2 % des emplois d'ouvriers des immigrés sont des emplois non qualifiés.

a) Quelles sont les catégories socio-professionnelles qui correspondent aux emplois très qualifiés? Aux emplois non qualifiés? (cf. Cours)

b) En comparaison avec les non immigrés (ou natifs) les immigrés occupent-ils plus souvent des emplois très qualifiés? Justifiez.

Étape n°4 : Expliciter le lien entre les emplois des immigrés et leur niveau de formation.

Consigne :

A l'aide du texte ci-dessous, vous expliquerez pourquoi certains immigrés occupent des emplois très qualifiés ou qualifiés.

« Parmi les 30-64 ans, les immigrés actifs sont trois fois plus nombreux que les non-immigrés à ne posséder aucun diplôme (37 % contre 12 %, d'après les en-quêtes annuelles de recensement de la population). En revanche, la proportion de ceux qui ont un diplôme du supérieur se rapproche de celle des non-immigrés (25 % contre 29 %). De 1990 à 2005, le niveau de formation des immigrés actifs a ainsi nettement progressé : en 1990, seuls 12 % des immigrés actifs âgés de 30 à 64 ans possédaient un diplôme de l'enseignement supérieur. Dans le même temps, la part de ceux qui ne disposent d'aucun diplôme est passée de 53 % à 37 %. »

« L'activité des immigrés en 2007 », Jacqueline Perrin-Haynes, cellule Statistiques et études sur l'immigration, Insee Première, n°1212, octobre 2008.

Synthèse :

A l'aide des documents ci-dessus, vous montrerez que le niveau de diplôme des immigrés permet d'expliquer en grande partie leur sur-représentation dans des emplois non qualifiés.

■ Modalités d'évaluation :

L'évaluation pourra être réalisée par la synthèse qui sera à rendre.

■ Bilan critique

Faute d'équipement adéquat, l'émission de radio n'a pu être utilisée en cours, un article de presse sur le même sujet (cf. Annexe) a été utilisé. Le maniement du tableau statistique demande un effort important pour les élèves, il est donc préférable d'accompagner les élèves dans la formulation des réponses (et non de les laisser en autonomie complète).

La synthèse finale devra être faite à la maison faute de temps. Suivant le niveau des élèves il sera possible de simplifier le tableau soit en ne gardant que deux catégories (cadres/emplois peu qualifiés services aux particuliers) soit en regroupant les formes d'emplois (très qualifiés / qualifiés / non qualifiés).

■ Bibliographie :

« Les immigrés en France », édition 2005, Paris : Insee, 2005. 162 p.

« L'activité des immigrés en 2007 », Jacqueline Perrin-Haynes, cellule Statistiques et études sur l'immigration, Insee Première, n°1212, octobre 2008.

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1212#inter4

■ Annexe (s)

Liste des documents utilisés :

- N°1 : Emission de la station de radio RTL : SOCIÉTÉ SANTÉ, « Heureux comme un médecin roumain en France », interview de Thomas Prouteau |réalisée le 17/08/2010 (07h52) : « Rencontre avec Olga, qui s'est installée comme médecin dans un village du Loiret »
<http://www.rtl.fr/actualites/vie-pratique/article/heureux-comme-un-medecin-roumain-en-france-5948219476>

-N°2 : Document proposé en remplacement de l'émission de radio de RTL :
article du Journal *La Croix*, 9 mars 2010 :

« La venue en France de médecins étrangers n'est [...] pas une nouveauté. C'est au début des années 1990 que notre pays a commencé à accueillir, pour combler des postes vacants dans les hôpitaux, des médecins venus principalement de pays francophones du Maghreb, d'Afrique noire ou du Proche-Orient. « Sans cette main-d'œuvre, au statut parfois précaire, beaucoup d'établissements cesseraient de fonctionner », reconnaissent volontiers de nombreux directeurs d'hôpitaux.

Mais aujourd'hui, le recrutement dans des pays hors Union européenne est devenu un peu plus compliqué. Du coup, la France se tourne plus volontiers vers des médecins de l'Union européenne qui, une fois leurs diplômes en poche, peuvent librement s'installer d'un pays à l'autre. Cette filière européenne a toujours existé.

Depuis longtemps, la France est une terre d'accueil pour les médecins belges. Aujourd'hui, sur les 9 631 médecins étrangers inscrits à l'Ordre, les Belges occupent toujours la première position (16,37 %) mais sont désormais talonnés de près par les Roumains (12,04 %).

Depuis trois ou quatre ans, souvent encouragés par des agences de recrutement spécialisées, de plus en plus de collectivités locales ou d'hôpitaux vont chercher des médecins en Europe de l'Est, principalement en Roumanie. « Entre 2007 et 2008, plus de 1 000 médecins roumains sont arrivés en France », indique le docteur Xavier Deau, vice-président de l'Ordre national des médecins. »

Source: La croix.com 9 mars 2010

Journal La Croix, 9 mars 2010.

- N°3 :

Le tableau statistique de l'Insee est aussi disponible en ligne sur Internet:

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=immfra05

- N°4 : Le texte proposé pour l'étape 4 est extrait de : *Insee Première*, n°1212, octobre 2008., « L'activité des immigrés en 2007 », de Jacqueline Perrin-Haynes, cellule Statistiques et études sur l'immigration.

Cette étude est disponible en ligne :

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1212#inter4